ATTESTATION DE DELIVRANCE DE L'INFORMATION DONNEE A SON CONJOINT SUR LES CONSEQUENCES DES DETTES CONTRACTEES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

(Arrêté du 4 juillet 2007)

Je soussignée Mme Bérénice VELLUET épouse MARANT,

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M. Jonathan MARANT.

avec lequel je me suis mariée sans contrat de mariage ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à SAINT AMBROIX, le . 27/06/2026……..

Bérénice MARANT

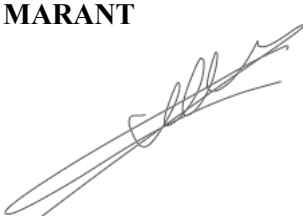


Je soussigné, M. Jonathan MARANT,

vous notifie, par la présente, mon intention de renoncer à la faculté de devenir personnellement associé de cette société.
En tout état de cause, et conformément aux dispositions du Code civil, je déclare donner mon consentement à l'apport effectué par mon conjoint.

Fait à . Saint Ambroix……., le . 27/06/2026……

Jonathan MARANT



(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.